

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI.-

Ruhengeri, le 28 aout 1953.-

N° 2391 /Just. 74

A Monsieur le Greffier du Tribunal de
Résidence du Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le détenu KAMANZI, condamné en date du 27/6/1953 par T.T.R. au paiement des frais de justice d'un montant de 75 francs, RMP.2484/S-R.P.628, déclare avoir payé cette somme à Kigali. Je vous prie de vouloir bien me faire savoir si ces dires sont exacts.-

Le Gardien de Prison,-

D. NEVEJANS.-

